



LA CRÉATION D'ENTREPRISE EN HAUTS-DE-FRANCE

SOMMAIRE

2

Bilan 2016

4

Le profil des créateurs

5

Pérennité des entreprises

6

Carte des créations

7

Chiffres clés

8

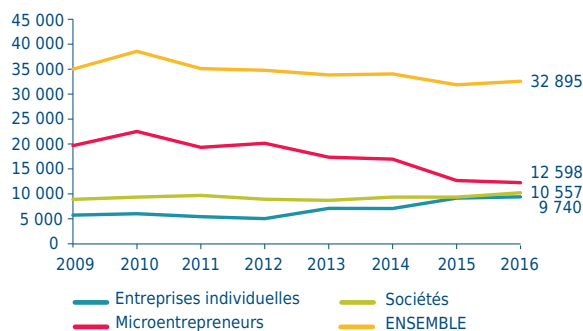
Interview de Fany RUIN, présidente
de la Commission Entreprendre
CCI de région

Hausse des créations d'entreprises de 2,2% en 2016 dans les Hauts-de-France

Près de 33 000 entreprises ont été créées en 2016 dans les Hauts-de-France, soit une hausse de 2,2% en un an, qui contraste avec la baisse observée en 2015 (-6,3%). Cependant, ce chiffre reste en dessous de ceux observés depuis 2011, où le nombre de créations par an oscillait entre 34 000 et 35 000. A l'inverse, en France métropolitaine, la hausse des créations observée en 2016 (+5,6%) compense plus que largement la baisse observée l'année précédente (-4,7%), puisque le nombre de créations atteint son plus haut niveau depuis 6 ans.

Pour la quatrième année consécutive, les créations sous le régime du microentrepreneuriat sont en baisse dans les Hauts-de-France (-3,2% en un an), alors qu'elles sont plutôt stables à l'échelle nationale (-0,1%). A l'inverse, les créations dans les autres catégories d'entreprises sont en hausse : +2,6% pour les entreprises individuelles (contre +10,4% en France métropolitaine) et +9% pour les sociétés (contre +9,8% en France métropolitaine). En 2016, les microentreprises représentent 38% des créations d'entreprises dans les Hauts-de-France (contre 41% en France métropolitaine).

Evolution des créations en Hauts-de-France



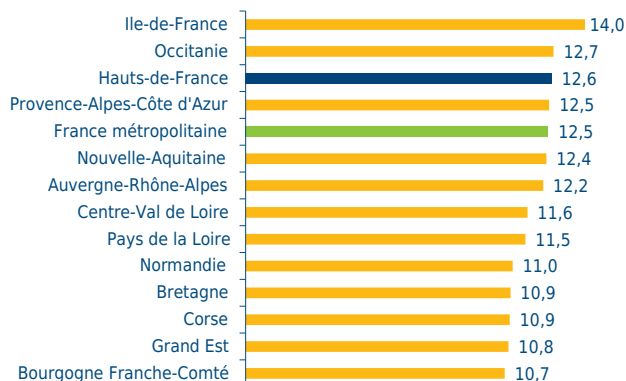
Source : INSEE - Traitement : CCI de région Hauts-de-France

Augmentation marquée des créations sous forme de société par actions simplifiée

Dans les Hauts-de-France, tout comme en France métropolitaine, on observe depuis quelques années un attrait pour les créations sous forme de société par actions simplifiée (SAS), au détriment de la société à responsabilité limitée (SARL) : la part des SAS dans les créations de sociétés commerciales est ainsi passée de 13% en 2011 à 56% en 2016. Ceci peut s'expliquer par la conjugaison de deux facteurs : d'une part, l'entrée en vigueur en 2009 de nouvelles dispositions prévues par la loi de modernisation de l'économie, qui ont assoupli les conditions de création d'une SAS (aucun capital minimal n'est exigé depuis cette date, alors qu'auparavant le montant minimal pour créer une SAS s'élevait à 37 000 €) et, parallèlement, un possible défaut progressif de l'attractivité du statut de SARL lié au fait que sous cette forme juridique, le dirigeant (s'il est gérant majoritaire) est obligatoirement rattaché au régime social des indépendants (RSI), ce dernier ayant plutôt mauvaise presse depuis quelques années.

Taux de création (2015)

Nombre de créations pour 100 entreprises



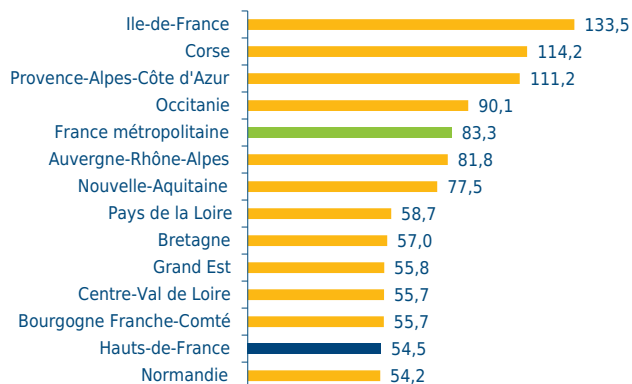
Source : INSEE - Traitement : CCI de région Hauts-de-France

Des évolutions différentes entre le Nord-Pas de Calais et la Picardie

Par ailleurs, on observe une évolution contrastée entre le versant Nord et Sud des Hauts-de-France sur l'année 2016 : alors que les créations sont en hausse dans le Nord-Pas de Calais (+3,6%), elles sont en baisse en Picardie (-0,9%). A l'exception de l'évolution des créations sous forme de sociétés, qui augmente sur les deux territoires (respectivement +9,1% et +8,7%), les créations sous les autres formes d'entreprises ne suivent pas les mêmes tendances. Ainsi, celles sous forme d'entreprises individuelles stagnent dans le Nord-Pas de Calais (+0,4%) mais elles augmentent nettement en Picardie (+7,3%) ; de même, le nombre de microentreprises est en légère hausse dans la première (+1,6%), alors qu'il est en nette baisse dans la seconde (-13,5%).

Densité entrepreneuriale (2016)

Nombre de créations pour 10 000 habitants



Source : INSEE - Traitement : CCI de région Hauts-de-France

Les créations sous forme d'entreprises individuelles
sont en hausse de **7,3%** en Picardie

Un taux de création élevé mais une faible densité entrepreneuriale

Avec 12,6 créations pour 100 entreprises, les Hauts-de-France ont le troisième meilleur taux de création de France métropolitaine, et la région se situe ainsi au-dessus de la moyenne nationale (12,5). Cependant, ce taux est en baisse depuis 2010 : en 5 ans, il est passé de 19,2 à 12,6 dans la région, et on observe la même tendance en France où il est passé de 18,8 à 12,5.

A l'inverse, avec 54,5 créations pour 10 000 habitants, les Hauts-de-France se situent parmi les régions françaises qui ont la plus faible densité entrepreneuriale (12ème sur 13). Le Nord-Pas de Calais s'en sort légèrement mieux que la Picardie en 2016 (56,1 contre 52,1), mais cela reste faible par rapport à la moyenne nationale (83,3). Seule la zone d'emploi de Lille a une densité supérieure (88,7). Deux autres territoires tirent leur épingle du jeu : Roubaix-Tourcoing (71,3) et Roissy-Sud Picardie (66,8). Dans le bas du classement régional, on retrouve la zone d'emploi de la Thiérache (31,1).

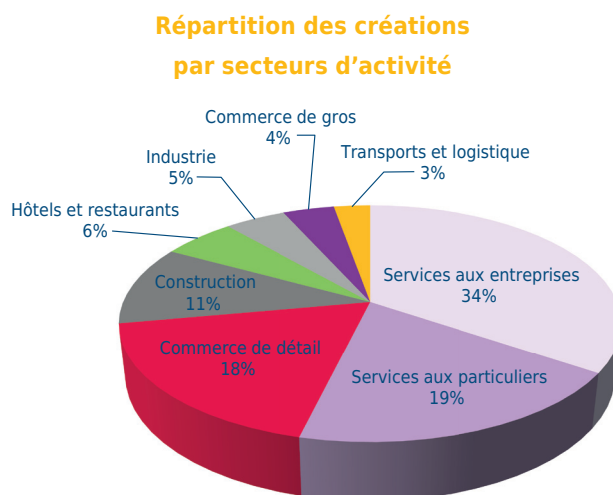
En nombre de créations, les zones d'emploi de Lille (7 145 créations) et de Roubaix-Tourcoing (3 048 créations) concentrent près d'un tiers des créations de la région. Ce trio de tête est complété par la zone de Roissy-Sud Picardie (2 592 créations) ; Valenciennes et Amiens (respectivement 1 958 et 1 902 créations) comptent également parmi les zones d'emploi les plus importantes en la matière.

En termes d'évolution sur un an, ce sont les zones de Valenciennes (+13%), Lille et Douai (+11% chacune) qui ont connu les plus fortes hausses ; à l'inverse, celles de Laon (-13%) et de Soissons (-16%) ont vu le nombre de créations baisser nettement entre 2015 et 2016.

Recul des créations dans la construction, hausse dans l'industrie

Un tiers des entreprises créées en 2016 concernait les services aux entreprises (soit 11 337 créations), 19% les services aux particuliers (6 352 créations) et 18% le commerce de détail (6 035 créations) ; ces trois secteurs représentent ainsi à eux seuls 7 créations sur 10. Viennent ensuite celui de la construction (11%, 3 561 créations), et les 4 secteurs restants (hôtellerie-restauration, industrie, commerce de gros et transport-logistique) qui comptent moins de 2 000 créations chacun. On retrouve globalement chaque année ces ordres de grandeur.

L'augmentation globale du nombre de créations sur un an masque de réelles différences entre secteurs. Ainsi, elles sont en nette baisse dans le secteur de la construction (-10,5%), et en forte hausse dans celui de l'industrie (+21,5%), en particulier dans l'activité de la collecte des déchets non dangereux et dans celle de la récupération de déchets triés. Les créations augmentent également significativement dans le transport-logistique (+11%), secteur une nouvelle fois porté par le développement de l'activité de transports de voyageurs par taxis (dont le nombre de créations augmente toutefois moins fortement que les années précédentes), dans le commerce de gros (+12%) et dans les services aux entreprises (+9,8%). Dans ce dernier secteur, on peut notamment relever la très forte progression des « autres activités de poste et de courrier » (+127%), qui comprend



Source : INSEE - Traitement : CCI de région Hauts-de-France

entre autres les services de livraison à domicile, de coursiers urbains ou encore de transport de repas. Dans les trois secteurs restants, les créations sont en légère baisse : commerce de détail (-3,4%), services aux particuliers (-2,4%) et hôtellerie-restauration (-1,6%).

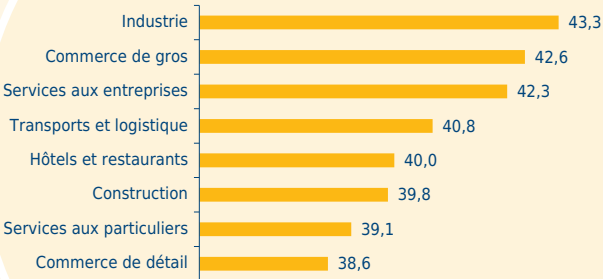
LE PROFIL DES CRÉATEURS

FOCUS

Age moyen

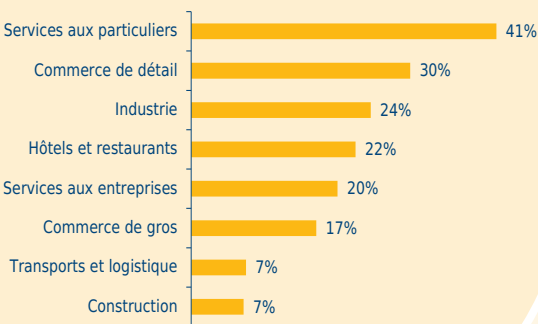
L'âge moyen des créateurs du Nord-Pas de Calais est de 40,5 ans. De manière générale, il est plus élevé dans les activités de la sphère productive comme l'industrie (43,3), le commerce de gros (42,6) et les services aux entreprises (42,3), et à l'inverse il est plus faible dans les activités de la sphère résidentielle comme le commerce de détail (38,6), les services aux particuliers (39,1) ou encore l'hôtellerie-restauration (40).

Age moyen des créateurs du Nord-Pas de Calais par secteur en 2016



Source : CCI de région Hauts-de-France - CFE des CCI (RCS)
Traitement : CCI de région Hauts-de-France

Part des femmes parmi les créateurs du Nord-Pas de Calais par secteur en 2016



Source : CCI de région Hauts-de-France - CFE des CCI (RCS)
Traitement : CCI de région Hauts-de-France

Part des femmes

Les femmes représentent 23% des créateurs en 2016. Ce chiffre est globalement stable depuis 2009 (suivant les années, il se situe entre 22 et 25%), en progression par rapport aux années antérieures où il se situait autour de 18 à 20%.

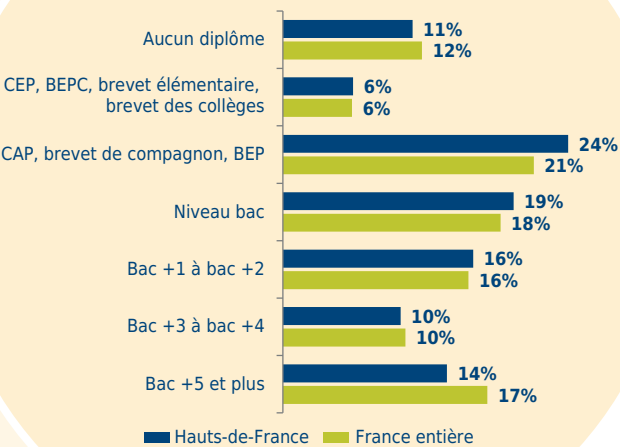
Les deux principaux secteurs d'activité comptant le plus de femmes parmi les créateurs sont les services aux particuliers (41%) et le commerce de détail (30%). A l'inverse, elles sont très peu nombreuses dans le transport-logistique ou encore la construction (7%).

Diplôme le plus élevé

En 2010, selon l'enquête SINE de l'INSEE, le niveau de diplôme le plus répandu parmi les créateurs des Hauts-de-France était le CAP/BEP (24%, soit 3 points de plus que la moyenne nationale). Par ailleurs, un créateur sur cinq a le niveau bac et 16% ont un bac +1 ou un bac + 2.

Enfin, un créateur sur 10 n'a aucun diplôme, et on constate que la part des bac + 5 et plus est plus faible dans les Hauts-de-France (14%) qu'à l'échelle nationale (17%).

Répartition des créateurs selon le diplôme le plus élevé (2010)



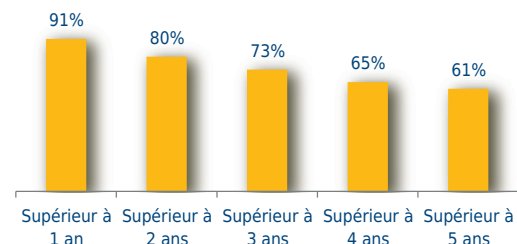
Source : INSEE, enquête Sine -
Traitement : CCI de région Hauts-de-France

6 entreprises sur 10 sont encore actives 5 ans après leur création

Selon les résultats de la dernière enquête SINE de l'INSEE (Système d'information sur les nouvelles entreprises) portant sur les entreprises créées en 2010, 6 entreprises sur 10 sont encore actives 5 ans après leur création dans les Hauts-de-France, soit un taux de pérennité similaire à celui observé en France. Les cessations d'activité sont plus fortes au cours des deux premières années qui suivent la création (9% de cessation au cours de la première année, et 11% lors de la deuxième) et s'atténuent ensuite (respectivement 7 et 8% de cessation au cours des troisième et quatrième années d'activité, puis 4% au cours de la cinquième).

Les entreprises dotées d'une personnalité morale s'en sortent beaucoup mieux que les autres : 69% des sociétés sont encore actives 5 ans après leur création, soit 19 points de plus que le taux de pérennité constaté pour les entreprises individuelles (50%).

Taux de pérennité des entreprises créées en 2010 dans les Hauts-de-France



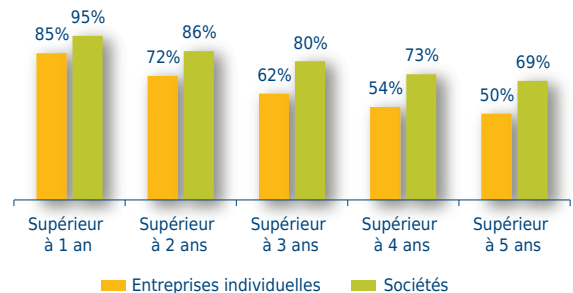
Source : INSEE, enquête Sine - Traitement : CCI de région Hauts-de-France

Certains profils d'entrepreneurs réussissent mieux que d'autres

Le croisement des résultats avec le diplôme le plus élevé ou encore la situation professionnelle du créateur immédiatement avant la création permet de dégager quelques grandes tendances sur les profils d'entrepreneurs qui ont le plus de chance de pérenniser leur entreprise.

Ainsi, le taux de pérennité des créateurs qui étaient indépendants ou chefs d'entreprise juste avant la création (71%) est supérieur à celui de ceux qui étaient au chômage, étudiants, sans activité professionnelle ou retraités (59%). Par ailleurs, les diplômés de l'enseignement supérieur semblent mieux réussir que les autres : 66 à 69% de leurs entreprises sont toujours actives 5 ans après leur création, contre 56 à 59% pour les entreprises créées par les titulaires d'un diplôme égal ou inférieur au baccalauréat. A noter que dans cette dernière catégorie, on n'observe pas de différence de taux de pérennité à 5 ans entre les créateurs qui n'ont aucun diplôme qualifiant, ceux titulaires d'un CAP/BEP ou encore ceux qui ont le bac.

Taux de pérennité des entreprises selon la catégorie juridique



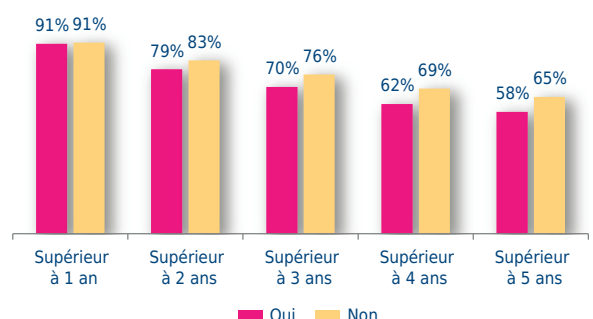
Source : INSEE, enquête Sine - Traitement : CCI de région Hauts-de-France

Tirer profit d'un échec entrepreneurial pour rebondir

L'expérience entrepreneuriale du créateur joue également favorablement sur la pérennité de l'entreprise créée, surtout à partir de la 3ème création. Ainsi, entre 59 et 64% des entreprises créées par des personnes sans expérience ou avec une expérience limitée (0 ou 1 création auparavant) sont encore actives 5 ans après leur création, contre 72% pour celles d'entrepreneurs dont c'est au moins la troisième création.

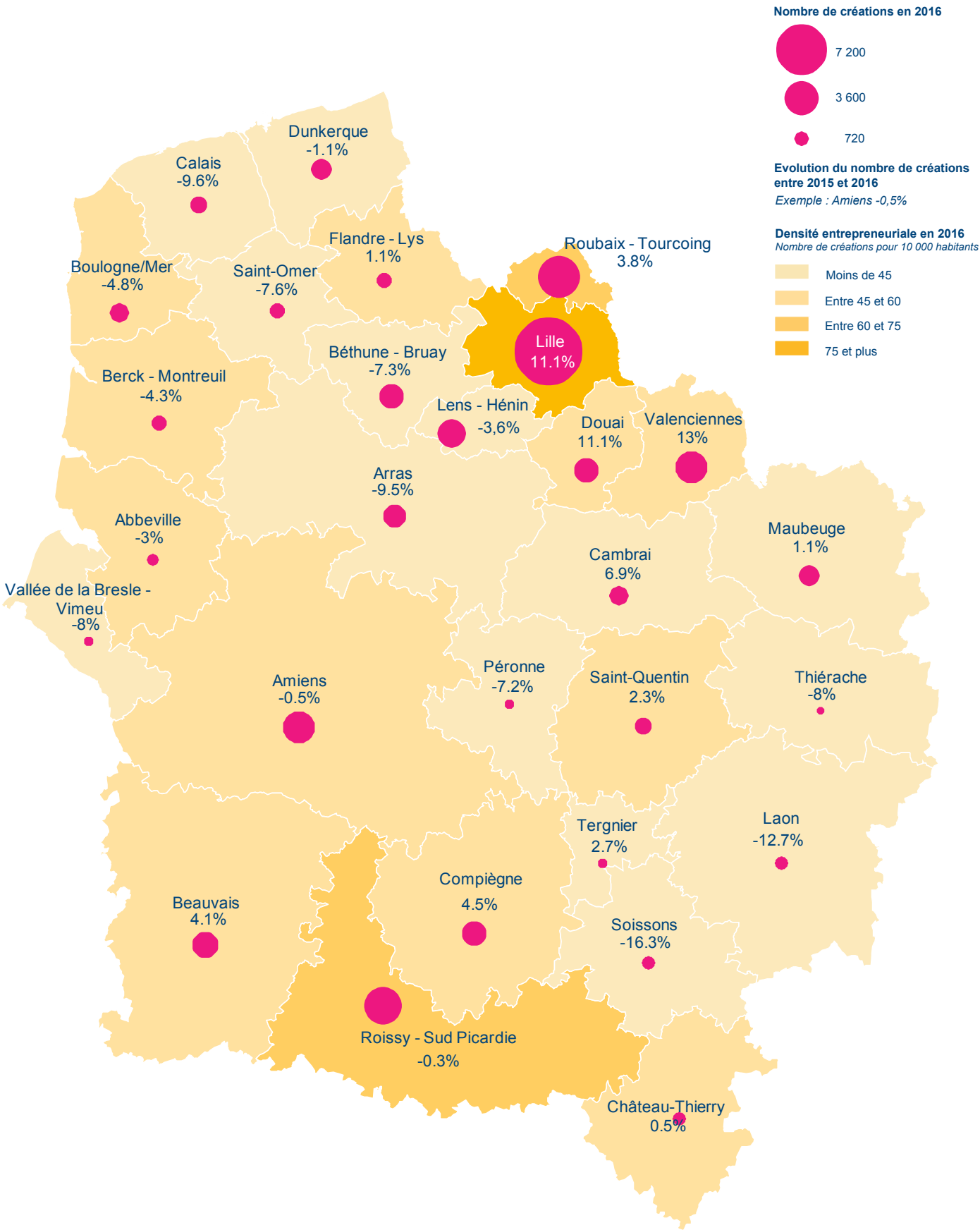
On fait également le même constat concernant l'obtention ou pas d'aides et d'exonérations à la création d'entreprises. En effet, les créateurs qui n'en ont pas bénéficié présentent un taux de pérennité à 5 ans plus élevé (65% contre 58% pour ceux qui en ont bénéficié). Ceci ne veut pas pour autant dire que les aides ou les exonérations ne sont pas facteurs de pérennité, le profil des bénéficiaires et des non bénéficiaires explique cette différence. Les bénéficiaires des aides à l'accompagnement sont majoritairement des néo-créateurs, généralement plus novices dans l'entrepreneuriat, pour lesquels ces actions d'accompagnement sont indispensables pour mener à bien leur projet... Le meilleur taux de pérennité pour ceux qui n'ont pas bénéficié d'aide, s'explique par le fait qu'il s'agit souvent de créateurs plus expérimentés (multi-créateurs) qui ont pu mettre à profit l'accompagnement dont ils ont bénéficié au début de leur carrière entrepreneuriale et ont donc une probabilité de réussite plus élevée.

Taux de pérennité des entreprises selon l'obtention d'aides ou d'exonérations publiques



Source : INSEE, enquête Sine - Traitement : CCI de région Hauts-de-France

Les créations d'entreprises en 2016, par zones d'emploi



Chiffres clés de la création (2016)

	NOMBRE DE CRÉATIONS	EVOLUTION 2015-2016	TAUX DE CRÉATION 2015 (NB CRÉA/STOCK)	DENSITÉ ENTREPRENEURIALE (NB CRÉA/10 000 HAB.)
Arras	1 092	-9,5%	12,0	44,8
Béthune - Bruay	1 175	-7,3%	12,2	40,1
Lens - Hénin	1 494	-3,6%	13,2	41,2
CCI ARTOIS	3 761	-6,6%	12,5	41,8
Maubeuge	952	1,1%	11,8	41,1
Cambrai	776	6,9%	10,0	42,8
Valenciennes	1 958	13,0%	13,1	55,8
CCI GRAND HAINAUT	3 686	8,4%	12,0	48,2
Flandre - Lys	564	1,1%	10,4	45,2
Douai	1 230	11,1%	12,6	49,9
Lille	7 145	11,1%	13,9	88,7
Roubaix - Tourcoing	3 048	3,8%	12,9	71,3
Saint-Omer	463	-7,6%	10,9	39,2
CCI GRAND LILLE	12 450	7,9%	13,2	72,3
Abbeville	320	-3,0%	10,6	46,1
Berck - Montreuil	562	-4,3%	10,9	53,6
Boulogne-sur-Mer	751	-4,8%	11,5	46,5
Calais	675	-9,6%	12,2	39,7
Dunkerque	962	-1,1%	11,2	37,9
Vallée de la Bresle - Vimeu	218	-8,0%	10,5	38,6
CCI LITTORAL HAUTS-DE-FRANCE (*)	3 488	-4,8%	11,3	42,8
Château-Thierry	374	0,5%	13,1	55,7
Laon	397	-12,7%	11,9	39,4
Saint-Quentin	626	2,3%	11,4	45,4
Soissons	401	-16,3%	11,9	42,7
Tergnier	228	2,7%	11,8	40,8
Thiérache	185	-8,0%	10,5	31,1
CCI AISNE	2 211	-5,6%	11,8	42,9
Amiens	1 902	-0,5%	12,6	48,8
Péronne	231	-7,2%	10,5	41,0
CCI AMIENS-PICARDIE	2 133	-1,3%	12,3	47,8
Beauvais	1 437	4,1%	12,7	57,3
Compiègne	1 137	4,5%	11,9	55,7
Roissy - Sud Picardie	2 592	-0,3%	14,9	66,8
CCI OISE	5 166	1,9%	13,5	61,3
HAUTS-DE-FRANCE	32 895	2,2%	12,6	54,5
FRANCE METROPOLITAINE	538 338	5,6%	12,5	83,3

(*) Hors département 76
Source : INSEE - Traitement CCI de région Hauts-de-France

3 questions à Fany Ruin, présidente de la commission CCI Entreprendre Hauts-de-France

1 - Quel bilan faites-vous de la création d'entreprises dans les Hauts-de-France ?

Les créations d'entreprises ont augmenté de 2,2% en 2016, et cette tendance semble se confirmer en 2017 d'après les derniers chiffres publiés par l'INSEE. C'est une bonne nouvelle pour la région, surtout après la baisse des créations constatée en 2015. Cette évolution conforte les efforts des CCI et de leurs partenaires engagés depuis plusieurs années pour l'accompagnement et l'aide aux créateurs.

On relève une forte dynamique entrepreneuriale dans les secteurs de la « nouvelle économie » comme par exemple les services de livraison à domicile, de coursiers urbains ou encore de transport de repas. Ces tendances reflètent l'adaptation des créateurs aux nouvelles habitudes de consommation observées depuis quelques années dans la société.

2 - Quelle est, dans les grandes lignes, la stratégie des CCI en termes d'accompagnement à la création-reprise d'entreprise pour 2017-2021 ?

Notre stratégie repose sur notre ambition d'être le référent régional de l'entrepreneuriat. Agir pour le développement de l'entrepreneuriat en région c'est agir sur ses quatre composantes : la création, les formalités, le suivi de la jeune entreprise et la transmission-reprise. Les CCI Hauts-de-France proposent déjà un socle de services structuré autour de la notion de parcours client. L'objectif est de parfaire cette offre, de l'adapter aux typologies d'entrepreneurs et à leurs besoins, de déployer une Démarche Qualité Entreprendre et de se différencier des autres acteurs en apportant une réelle valeur ajoutée. Il s'agit d'être l'acteur de référence, le hub de la création et de la jeune entreprise, en s'appuyant à la fois sur notre expertise interne et sur une approche partenariale.

3 - Quelles sont les actions prioritaires à mettre en œuvre ?

Notre plan d'action se fonde sur trois priorités :

- La pérennité de la jeune entreprise au travers d'une offre repensée et notamment le déploiement de programmes d'accélération en région. Il s'agit d'accompagner de façon intensive de petites promotions d'entreprises avec une finalité : le développement effectif de leur activité.
- Renforcer notre positionnement dans le champ de la transmission reprise et amplifier la portée de nos actions en la matière : accompagnements des dirigeants, diagnostics/évaluation, mise en relation cédants-repreneurs aux travers de solutions numériques, animations des acteurs professionnels, conduite d'études...
- L'intégration croissante du digital dans nos offres d'accompagnement à destination des entrepreneurs : CCI Business Builder pour réaliser son business plan en ligne, *les-aides.fr* qui recense les aides aux entreprises, *transentreprise.com*, *transmettre-reprendre.fr* pour mettre en relation cédants, repreneurs et professionnels, etc....



Retrouvez
toutes les analyses
économiques sur :
hautsdefrance.cci.fr

«Explorer l'actualité et
l'économie régionale»

- Les dernières publications
- La revue de presse quotidienne et les veilles spécialisées
- Le fichier et les annuaires d'entreprises

CCI de région Hauts-de-France - Photo © Shutterstock - Imprimeur : Ganter, Marly - 1 000 ex. - Imprimons responsable #rev3 - 2017
Directeur de la publication : D. BRUSSELLE - ISSN 2552-2515